

L'un doit être légal ;

L'autre doit rester légitime.

La différence qui les sépare l'un et l'autre est donc celle qui sépare la légalité et la légitimité.

Un avocat peut donc devenir un juriconsulte distingué sans connaître les ressources économiques de son pays et personne, tant qu'il demeure dans les limites de sa profession, ne saurait lui reprocher d'ignorer ce qui ne l'intéresse pas directement ; mais du jour où il s'adonne à la politique, ce légiste doit reconnaître que de nouveaux horizons s'ouvrent à son intelligence et que, la politique, en autant qu'elle est la science d'assurer la prospérité nationale, doit être assise sur une parfaite connaissance des aptitudes et des ressources du pays, des abus qui paralysent le progrès économique et des méthodes les plus susceptibles d'assurer au monde du travail la jouissance des prérogatives que lui reconnaissent toutes les morales et toutes les philosophies.

*His positis*, pénétrons dans le vif en espérant qu'on ne m'en voudra pas trop d'exprimer les choses telles que je les conçois.

Au reste, je ne blâme pas : je constate.

Le mal n'est pas d'ignorer, mais de négliger d'apprendre.

---